L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 MAI 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 33, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission d'Instruction.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 31 MAI 1851.

AVIS. J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851. G. F. WEISSE.

MM. STILLÉ ET WALTON.

Il règne depuis deux jours une vive agitation parmi les whigs; elle est causée par le renvoi de M. J. B. Walton, qui occupait à la Douane le poste de député-surveyor. Voici ce dont il s'agit. Le [illegible], obligé pour se conformer à une loi du dernier Congrès, de diminuer les dépenses de la douane de la Nouvelle-Orléans, a écrit dernièrement au collecteur et au surveyor, qui ont chacun deux députés, d'en supprimer un. M. Stillé est le surveyor de notre port. Il avait pour députés M. Walton et le docteur REYBURN; ce dernier est un farouche loco foco qui a horreur des whigs, et ne perd pas une occasion, nous assure-t-on, de déclamer contre l'administration.

Il était naturel de supposer que M. Stillé, forcé de congédier un de ses députés, eût prié [illegible] le docteur de lui offrir sa démission. [illegible] c'est M. Walton, le député whig, [illegible] surveyor. [illegible] Voilà ce que l'on demande avec [illegible] quelque éclaircissement. Les whigs [illegible] que les démocrates, avaient maintenu le docteur dans ses fonctions; mais du moment que le surveyor devait opter entre ce dernier et un whig, ce n'était plus pour M. Stillé une affaire de tolérance, mais une question de loyauté [illegible].

A-t-on quelque chose à reprocher à M. Walton? [illegible] qu'on le dise; qu'on articule [illegible] les griefs; que l'acte d'accusation [illegible] au public, qui a bien lieu de s'étonner [illegible] spectacle auquel il assiste. [illegible] donc destinés à être toujours [illegible]

M. Walton a été pendant la dernière campagne [illegible] un de nos chefs les plus actifs [illegible] infatigables. Il a travaillé avec enthousiasme au succès de notre cause, et peut certes revendiquer sa part du [illegible] commun. De pareils hommes ne sont pas congédiés sans motifs et on ne leur préfère pas [illegible] des adversaires politiques. Donc il y a quelque chose là-dessous et nous sommons [illegible] au nom du parti whig, de s'expliquer [illegible] public qui est son juge.

[illegible] eux-mêmes sont surpris et [illegible] mystérieusement. [illegible] contre l'administration [illegible]

Encore une fois, qu'est-ce que cela signifie et que devons-nous penser de M. Stillé?

Il n'y a pas à reculer. Il faut que le surveyor s'explique clairement, nettement, sans arrière pensée, en termes formels et positifs. M. Walton lui-même lui saura gré de cette franchise.

Nous n'accusons pas encore M. Stillé, mais notre étonnement est grand et nous cherchons [illegible] à nous expliquer sa conduite. C'est [illegible] à notre aide et de faire sa con[illegible] qui, en récompense de ses servi[illegible] poste lucratif qu'il occupe.

[illegible] qui circulent sont loin d'être [illegible] au surveyor whig du port de la Nouvelle-Orléans. Il se doit donc à lui-même de [illegible] des soupçons injurieux. Qu'il y songe [illegible] les whigs ne se renfermeront pas [illegible] Les adresses [illegible] faut, à Washington même pour [illegible] et si les bruits qui nous reviennent et que nous voulons croire calomnieux [illegible] bien! M. Stillé comprendra [illegible] à transiger avec des [illegible] préjudice de ses amis.

[illegible] personne encore [illegible] car on attend sa [illegible] il est permis de croire a[illegible]

EUROPE.

[illegible] apportés par l'*Africa* [illegible] Nos dates de Paris [illegible] au 8 du courant et de Liverpool [illegible] On trouvera plus loin les détails [illegible] empruntons aux feuilles françaises.

CONSEIL GÉNÉRAL.

[illegible] Général s'est réuni hier conformément à la convocation du maire. Un [illegible] aux membres que [illegible] a donné un jugement [illegible] l'affaire d'imposition [illegible] de la Banque du [illegible]

THÉATRE D'ORLÉANS.
BÉNÉFICE DE M. CORRADI.

[illegible] ferme ses portes après la représentation de demain, dimanche, et nous serons [illegible] jusqu'à la saison prochaine. [illegible] soirée est consacrée au bénéfice [illegible] du public et qui se retire du [illegible] du mauvais état de sa santé, [illegible] a fait recueillir la récompense [illegible] ses études et de ses veilles [illegible] M. Corradi accepte avec résignation [illegible] d'une carrière brisée, [illegible] vient adresser une dernière adieu au public [illegible] il a travaillé pendant trois ans [illegible] ardeur infatigable et dont les suffrages [illegible] toujours été si précieux. Il se trouve en [illegible] dans une triste position, car il a épuisé [illegible] ses dernières ressources pendant sa longue et [illegible] maladie, et il ne compte plus aujourd'hui que sur la bienveillance des Orléanais [illegible] les moyens de retourner en [illegible] d'y amener ses enfans qui ne l'ont [illegible]

[illegible] représentation n'aura [illegible] Le spectacle est d'ailleurs [illegible] qui décèle le bon goût [illegible] commencera par le délicieux [illegible] *Il faut qu'une porte* [illegible] où viendra un intermède [illegible] M. Corradi et M. Wynen se [illegible] et enfin le magnifique opéra [illegible] après un pas de trois dansé par [illegible] Mlle Baron et M. Mongin.

[illegible] pour l'avant-dernière représentation [illegible]

FEU D'ARTIFICE.—Demain soir sera tiré sur [illegible] Place du Cirque, aujourd'hui Place d'Armes, le magnifique feu d'artifice, préparé par M. Catoir. La fête a été organisée au profit de la Société Française de Bienfaisance. C'est [illegible] pour les habitans de notre ville [illegible] et une bonne œuvre [illegible] M. Catoir a d'ailleurs mis en [illegible] toutes les ressources de son art et il [illegible] se surpasser lui-même.

HAVANE.

Nous avons reçu des journaux de la Havane jusqu'au 25 du courant. Ils ne renferment rien [illegible] Il règne une grande sécheresse dans toute l'île.

ARRESTATIONS A CUBA.—Une correspondance datée de Puerto-Principe le 4 mai, et publiée dans le *New York Sun*, annonce que le capitaine-général de Cuba a fait arrêter et emprisonner au château du Moro, les personnes suivantes, appartenant à des familles respectables de l'île: Don Serapio Rocio, J. R. Betancourt, Fernando Betancourt, Manuel Arango, Joaquin Ravera, tous avocats; Francisco V. [illegible], Salvador Cisneros et Francisco Quesada, planteurs. Il avait également donné ordre de faire arrêter Don José Castillo, riche [illegible], Agustin de Miranda, notaire, et plusieurs autres.

[illegible]—Les journaux de St-Louis nous [illegible] la perte du bateau à vapeur *Prairie* [illegible] a été abordé à quatre-vingts milles [illegible] dessous de Perie par un autre steamer [illegible] *Brigus*, et a coulé dans vingt-[illegible] pieds d'eau. Personne n'a péri.

POPULATION DES ETATS-UNIS.
REPRÉSENTATION NATIONALE.

Le recensement décennal est terminé depuis quelques mois et le tableau des commissaires a paru le 23 de ce mois dans le journal officiel de Washington. La population des Etats-Unis est de 20,087,907 habitans libres et de 3,179,591 esclaves; ce qui fait un total de 23,267,498.

La représentation de chaque Etat est basée sur le chiffre de la population. La moyenne déterminée par la loi du Congrès est un représentant par 93,702 habitans. Voici, par conséquent, le nombre de représentans qu'aura chaque Etat à la prochaine Chambre:

Alabama, 7; Arkansas, 2; Californie, 2; Connecticut, 4; Delaware, 1; Floride, 1; Georgie, 8; Indiana, 11; Illinois, 9; Iowa; 2; Kentucky 10; Louisiane, 4; Maine, 6; Massachusetts 11; Maryland, 6; Mississipi, 4; Michigan, 5; Missouri, 7; New Hampshire, 3; New York, 33; New Jersey, 5; Caroline du Nord, 8; Ohio, 21; Pennsylvanie, 25, Rhode Island, 2; Caroline du Sud, 5; Tennessee, 10; Texas, 2; Vermont, 3; Virginie, 13; Wisconsin, 3; total, 233.

La population libre des Etats libres est de 13 533,328 habitans; celle des Etats à esclaves, de 6,393,757; celle du district fédéral et des territoires, de 160,824; total, 20,087,909. Les esclaves dont le terme de servitude n'est pas encore expiré dans les Etats libres sont au nombre de 119; ceux des Etats à esclaves, de 3,175,753; ceux du district fédéral et des territoires, de 3,607; total, 3,179,584. Le chiffre de la population sur lequel est basé la représentation est de 21,832,625.

CANADA.—Le parlement canadien s'est réuni à Toronto le 20 de ce mois. Le gouverneur, dans son discours d'ouverture, a dit que le revenu des douanes et des canaux augmentait et que les navires étrangers affluaient dans les ports de la colonie depuis la modification des lois de navigation. La nouvelle loi postale a pour résultat d'accroître d'une manière considérable le nombre de lettres portées par la malle. Les arbitres nommés pour régler le différend survenu entre le Canada et le New-Brunswick au sujet de la frontière, ont fait leur rapport. Un projet de loi sera présenté pour réduire la liste civile et augmenter le nombre des représentans au parlement. Les lois municipales du Bas-Canada seront amendées ainsi que celles qui régissent les écoles.

M. de Sartiges, nouveau ministre de la République Française aux Etats-Unis, est arrivé à New-York par le steamer *Africa*.

CHRONIQUE LOCALE.

NOYÉ.—Hier matin, vers sept heures, le nommé J[illegible] Porter s'est noyé en tombant dans le fleuve en face de la Place Jackson.

COUR DE DISTRICT.—Le grand jury a décrété [illegible] Abraham [illegible] W. Asset pour [illegible] Andrew Cark [illegible] Seneca, prévenu de parjure.

ESCROQUERIE.—Un individu nommé J. P. Bre[illegible] a été accusé hier devant le recorder [illegible] Fabre, d'avoir escroqué le 26 courant, à J. David Hendel, la somme de $12 50. Un mandat d'arrêt a été lancé contre l'accusé.

AMENDE.—Mme Washington, femme de couleur libre, a été condamnée hier par le recorder Fabre à payer une amende de $25, pour avoir tenu une maison désordonnée, et à deux un mois de Work-house.

ACQUITTÉ.—M. McKamp, Jas. Porter et McLagan, accusés [illegible] devant le recorder [illegible] les charges.

VOL.—[illegible] Peters a été arrêté hier [illegible] l'accusé a été envoyé à la Ire Cour de District.

ABUS DE CONFIANCE.—J. A. [illegible] François Garce a commis un abus de confiance à son préjudice. L'affaire n'a pas encore été examinée.

COUP DE POIGNARD.—Un nommé John [illegible] a été accusé [illegible] d'avoir donné des coups de poignard [illegible]

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un jeune homme nommé Edward [illegible]

FRANCE.
COMITÉ GÉNÉRAL POUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION.

Les membres du comité général pour la révision de la Constitution ont, dans leur première séance et d'accord avec les signataires du projet de pétition qui leur avait été soumis, décidé qu'une rédaction plus sommaire serait adoptée, et se sont arrêtés à la formule suivante:

A MM. les représentans du peuple à l'assemblée nationale législative.

Paris, le 26 mai.

Messieurs les Représentans,

L'expérience a démontré à la France les vices de la Constitution de 1848, les impossibilités et les périls qu'elle renferme; sa révision est devenue une impérieuse nécessité.

Au nom de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, au nom des populations laborieuses, au nom de tous les intérêts en souffrance, au nom du salut du pays, les soussignés font appel à votre patriotique sollicitude.

Il leur appartient de vous signaler le danger; il vous appartient de le faire disparaître.

Pleins de confiance dans votre haute appréciation des intérêts du pays et des moyens de salut que la Constitution elle-même a mis dans vos mains, les soussignés vous prient, Messieurs les Représentans, de décider que la Constitution sera révisée. Agréez, Messieurs les Représentans, l'expression de nos respects.

ESPAGNE.

On écrit de Madrid en date du 2 mai:

L'anniversaire du 2 mai 1808 a été célébré [illegible] à Madrid, un *Te deum* a été [illegible] célébrés sur le [illegible] la Liberté; la procession habituelle a [illegible] une foule immense n'a pas cessé de [illegible] dans les rues et au Prado.

La nouvelle de l'état intéressant de la reine Isabelle II paraît se confirmer.

D'après les dernières nouvelles de Lisbonne, le duc de Terceira n'était pas encore arrivé le 28 avril dans cette capitale; on l'y attendait à chaque instant. Le comte de Thomar a dû arriver aujourd'hui à Cadix; il vient ici en qualité et avec le titre de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la Reine de Portugal près la reine d'Espagne. Les nouvelles du Portugal, dit le *Heraldo*, ont causé une grande sensation dans les cercles politiques de Madrid. On craint que les révoltés ne se contentent pas d'un changement ministériel, et qu'ils ne demandent l'abdication de la Reine en faveur de son fils aîné, le prince royal. Ce qu'a fait Saldanha, n'est un exemple que le parti septembriste ne tardera pas à suivre.

Le gouvernement espagnol songe, dit-on, sérieusement à former une armée sur les frontières du Portugal.

ITALIE.

On écrit de Rome sous la date du 20 avril:

Les Français ont reçu quelques renforts; ils s'occupent activement à régulariser les fortifications du château Saint-Ange et de Civita-Vecchia, et à maintenir les correspondances de la ligne qu'ils occupent par Civita-Castellana, Viterbe, Corneto, jusqu'à la mer.

Il semblerait donc qu'au lieu d'abandonner leur position, ils auraient l'intention de s'y préparer contre tout événement; et ainsi tomberaient les bruits de la ligue pentarchique des puissances italiennes pour le cas où les Français et les Autrichiens se retireraient des Etats Pontificaux.

La discipline des troupes françaises est aussi admirable que leur instruction; les mouvemens et les manœuvres militaires sont continuelles.

FLORENCE, 30 avril—Le feld-maréchal, comte Radetzki, est arrivé ici hier, et est descendu au palais royal de la Crozetta.

PORTUGAL.

Nous trouvons dans les journaux de Paris les détails suivans, sur ce qui se passe à Oporto:

"Des lettres d'Oporto, du 28 avril, disent: Saldanha, accompagné seulement de deux aides de camp, MM. Ximenès et Salvador de Franco, a fait en très peu de temps quatorze lieues d'affreux pays pour se rapprocher d'Oporto, sur les assurances qui lui avaient été faites de cette ville.

"A une lieue et demie de la ville, il apprit qu'il ne fallait pas compter sur les intelligences qu'il avait dans la place et que sa sûreté personnelle exigeait qu'il se tînt caché. Sa surprise, son indignation, son désespoir furent au comble. Le comte Casal, gouverneur d'Oporto, qui avait eu vent de ces [illegible], avait fait arrêter Sobral, commandant de la garde municipale, et quelques sergents du 9e chasseurs. Croyant s'être assuré ainsi de la fidélité de la garnison, il avait fait distribuer quinze jours de paie aux soldats. Cette dernière circonstance lui fut fatale. Avec cet argent les soldats se mirent à boire.

"Leur effervescence alla toujours croissant, et vers dix heures du soir, le 9e chasseurs et le 2e régiment d'infanterie, dans la caserne de Saint Ovidio, se déclarèrent en pleine insurrection. Le colonel du 2e voulant arrêter cette insurrection, fut tué par des coups de fusil destinés au major, qui lui-même fut grièvement blessé. Le comte Casal, avec le 6e de cavalerie, se rendit à la caserne de Saint-Ovidio. Il donna l'ordre au colonel Moniz, du 6e, de charger les soldats qui, devant la caserne, criaient vive Saldanha et tiraient en l'air.

"Le colonel Moniz refusa de faire feu dans l'obscurité, demandant que l'on prît position jusqu'au lendemain matin. Casal ordonna à un officier supérieur de cavalerie de charger, même refus. Alors Casal piqua des deux et se mit au galop avec son aide-camp dans la direction de Vianna. On n'en a pas entendu parler depuis. Le colonel Moniz reconduisit son bataillon à la caserne. Peu de temps après, ce régiment criait: Vive Saldanha! Des détachemens furent envoyés à la prison, on en fit sortir les sergents. Le major Sobral, de la garde municipale, fut bien accueilli par son régiment.

"A 1 heure du matin, la ville était tranquille comme si rien d'extraordinaire ne s'y était passé. Salvador de Franco, un des aides de camp de Saldanha, qui était dans un des faubourgs de la ville, se joignit aux troupes révoltées dès le commencement de l'affaire, à laquelle il prit une part très active. Ximenès était, de son côté, allé trouver le colonel Moniz. Ce qui inquiétait à ce moment les autorités, c'est que l'on était sans nouvelles du maréchal Saldanha. Une commission militaire fut nommée ad interim pour diriger les affaires jusqu'à ce que l'on eût des nouvelles du général. Voici les noms des commissaires: le colonel Moniz, du 6e; le major Sobral, commandant de la garde municipale; le lieut.-colonel Ximenès, chef d'état major de Saldanha; le lieutenant Salvador de Franco, aide camp, et Placide-Antonio da Cunha Abrea, officier du génie.

"On a bientôt appris de Braga qu'un courrier envoyé après Saldanha, l'avait rejoint en Galice, et qu'il l'avait fait revenir. Il est rentré à Braga, dont les troupes s'étaient déclarées pour lui, après être restées vingt heures à cheval. Il est arrivé le 27 à Oporto, rencontrant à deux lieues en avant de la ville, sur la route, des masses de populations qui venaient le saluer. La ville était en fête. Les fenêtres et les murs étaient pavoisés. Le lieutenant-colonel Ximenès a donné à la comtesse Casal l'assurance qu'elle n'avait rien à craindre; il lui a même offert une garde d'honneur. Le baron San-Antonio, commandant en second la place, a été au-devant de Saldanha."

— Le duc de Terceira a été nommé président du nouveau ministère et était attendu de Coïmbre à Lisbonne. On dit qu'il a ainsi composé son ministère: le duc de Terceira, président du conseil et ministre de la guerre; M. Duarte Leitao, intérieur; l'évêque de Vizeu, justice; le baron de Chancelleiros, finances; M. Falcao, marine; le vicomte de Castro, affaires étrangères.

— Si le comte de Thomar peut conserver le poste de ministre de Portugal à Madrid, auquel il a été nommé par la reine, il viendra à Londres pour voir l'Exposition et après un court séjour il retournera à Madrid. A son arrivée à Vigo, le comte paraissait très abattu; il se montrait fort inquiet sur le sort de sa femme et de ses enfans, qu'il a laissés à Lisbonne. Pendant la traversée, il disait à qui voulait l'entendre qu'il est sans fortune et que récemment encore il offrait de donner tout ce qu'il possédait pour quatorze contos de reis. Il voulait par là répondre aux accusations de corruption et de vénalité auxquelles il est en butte depuis son arrivée au pouvoir.

— Certaines correspondances de Lisbonne, que publient les journaux anglais et espagnols, présentent comme possible que Saldanha exige l'abdication de Dona Maria en faveur de son fils aîné, le jeune prince royal. Elles ajoutent que quelques chefs progressistes sont auprès de Saldanha à Oporto, et que le parti septembriste qui se disposait à entrer en scène, menaçait d'entraîner le maréchal beaucoup plus loin qu'il ne se le proposait. Enfin, elles affirment que la reine Dona Maria ne pouvait parvenir à avoir un nouveau ministère, tous les hommes d'Etat auxquels il a été fait appel ayant refusé. Tous ces bruits ont grandement besoin de confirmation. La seule chose positive, c'est que le 23, le duc de Terceira n'était pas encore arrivé à Lisbonne où il était attendu d'un instant à l'autre.

ANGLETERRE.

Lord John Russell a donné avant-hier, dans la Chambre des Communes, les explications qu'il avait annoncées. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le ministère ne se croit pas obligé de se retirer après le nouvel échec qu'il a subi. Lord John Russell a expliqué fort tranquillement qu'il se soumettait à la volonté de la Chambre, et qu'il concourrait à l'enquête proposée sur la répartition de la taxe du revenu. Il a exprimé en même temps l'espoir qu'en retour de sa bonne volonté, la Chambre voudrait bien ne pas déranger davantage le budget, et laisserait le ministère en repos, au moins sur les finances. Cette attitude modeste a obtenu un certain succès; M. Hume, M. Disraeli, le colonel Sibthorp lui-même ont promis de cesser les hostilités.

La discussion sur le bill ecclésiastique a été renvoyée à vendredi. L'intérêt est tout à fait éteint, même sur cette question. Il est possible que la Chambre des Communes rejette le bill dans sa forme actuelle; il est plus que probable que la Chambre des Lords n'en voudra pas; mais dans tous les cas, on paraît décidé de part et d'autre à n'en plus faire une question de cabinet. La session politique, à moins d'accidens, peut être considérée comme terminée.

On écrit de Londres sous la date du 7 mai:

Le ministère vient d'avoir un nouvel échec sur la proposition de Lord Naas, relative à la protection à accorder aux distillateurs de spiritueux. Cette proposition était combattue par Lord John Russell et le chancelier de l'Echiquier. Cent cinquante neuf voix ont voté pour la proposition et cent cinquante-neuf voix contre. Le président ayant donné sa voix pour, au milieu des applaudissemens d'une grande partie de l'Assemblée, la proposition a été adoptée.

M. Roebuck ayant demandé à Lord John Russell s'il ne donnerait pas sa démission après ce nouvel échec, celui-ci a répondu qu'il n'abandonnerait pas si vite des intérêts à lui confiés, et que les quatre échecs reçus par le ministère n'étaient pas des motifs suffisants pour se retirer.

ALLEMAGNE.

On écrit de Berlin en date du 5 mai.

La nouvelle d'une mobilisation de l'armée n'était pas dénuée de fondemens, car on annonce que la Russie a invité notre gouvernement à tenir prêts trois corps d'armée pour former une espèce de cordon frontière contre la France, attendu que le cabinet de St Petersbourg a la ferme conviction que des événemens graves et de nature à compromettre l'Europe pourraient avoir lieu en France. Un banquier, M. P....., qui était en relation avec le gouvernement russe, a fait faillite. Le passif est de 120,000 rixdalers (660,000 fr.) Cet événement a fait sensation.

La correspondance autrichienne contient les nouvelles suivantes: Le 12 mai, la Diète germanique reprendra le cours de ses séances à Francfort. La question de la rentrée de l'Autriche dans la Confédération germanique avec tous ses Etats sera, à l'égard de l'étranger un des principaux objets de la délibération de la Diète.

—La *Gazette de Prusse* annonce, d'après une correspondance de Francfort, que la clôture des conférences ministérielles de Dresde n'aura pas lieu avant le 15 mai, et qu'ainsi l'ouverture de la Diète germanique ne pourra avoir lieu qu'après cette époque.

Voici, à ce sujet, l'extrait d'une dépêche télégraphique, en date de Berlin, 5 mai:

"Le prince de Schwarzemberg et le comte de Manteuffel sont attendus à Dresde pour le 15 de ce mois: la fermeture solennelle des conférences aura lieu en présence des principaux plénipotentiaires. Les Chambres prussiennes seront fermées cette semaine."

On écrit de Vienne, que l'on a des craintes sérieuses sur la santé de l'empereur d'Autriche, qui est attaqué d'une maladie de consomption. Les médecins lui ont sérieusement prescrit d'éviter toute espèce de fatigue.

—On lit dans une correspondance de Hambourg, adressée à l'*Independance belge*:

"Un fait extrêmement regrettable, qui vient d'avoir lieu ici, cause dans toutes les classes de la société la plus pénible sensation. Deux sous-officiers et quatre soldats d'infanterie autrichienne se sont introduits dans la demeure de M. W. Marr, rédacteur principal du *Méphistophélès*, feuille républicaine radicale, et après s'être assurés de son identité, se sont livrés envers lui à des voies de fait tellement graves, qu'ils l'ont laissé sans connaissance, étendu sur le plancher de son appartement et baignant dans son sang. Cet odieux guet-apens est généralement désapprouvé par tout le corps des officiers autrichiens. Des démarches sérieuses ont été immédiatement faites auprès du général en chef de Legeditsch, qui a promis de faire infliger à ces coupables soldats une rigoureuse punition proportionnée à leur crime."

—On écrit de Munich: "Une des plus riches et des plus industrielles villes de la Haute Bavière, Traunstein, vient d'être entièrement dévorée par un incendie. Vendredi dernier, vers minuit, le feu prit à une brasserie, et favorisé par un grand vent du nord, il s'est propagé avec une telle vitesse qu'au bout de deux heures toute la ville n'était plus qu'un monceau de ruines et de cendres. Environ 2,800 personnes, c'est-à-dire tous les habitans, se trouvent sans abri et ont perdu tout ce qu'elles possédaient.

QUELQUES MOTS SUR LE MAGNETISME.
IX.

Tandis que nous nous efforçons de faire comprendre combien il est utile que tout le monde étudie un peu le magnétisme pour que chacun le pratique chez soi, il nous revient que des jeunes gents, parce qu'ils ont un diplôme de médecin, traitent le magnétisme d'absurdité! .... Nous ne dirons pas que c'est ignorance, ni mauvaise foi: nous dirons seulement qu'il y a de bons et de mauvais médecins; que les bons médecins, connaissant l'insuffisance de leur art conjectural, ne repoussent absolument rien de ce qui peut être utile aux malades, et se distinguent par un langage empreint de cette modération qui accompagne toujours le véritable mérite; mais que les mauvais médecins, au contraire, ne doutent jamais de rien, tranchent sur tout, droguent beaucoup leurs malades, et prononcent résolument que le magnétisme est une absurdité. Voilà des signes certains pour ne pas confondre les bons médecins avec les mauvais: qu'on y prenne garde dans les familles.

Le magnétisme fait le sujet d'un grand procès que le public, et non les médecins, doit juger. Mettons donc quelques nouvelles pièces de ce procès sous les yeux du public; nous avons déjà dit [illegible] peut se convaincre par sa propre expérience. A une autre époque nous avons [illegible] un certain nombre de célébrités médicales. [illegible] aujourd'hui le Docteur Esdaile, dont le [illegible] anglais a si dignement et si [illegible] travaux. Nous traduisons [illegible] *Mesmerism in India*, publié en [illegible]: "Le public est trop porté à considérer le magnétisme comme dépendant de la profession médicale: il devrait s'éclairer par lui-même au lieu d'attendre que les docteurs aient décidé ce qu'il faut en penser. C'est une erreur de la part du public, car, je suis fâché de le dire, les médecins en général ne savent encore rien du magnétisme, et il n'y a rien dans ce qu'ils ont appris, quelque grandes et variées que soient leurs connaissances, qui se rattache à ce sujet, et leur donne le droit de décider, *ex cathedra*, sur la vérité ou la fausseté des nouvelles découvertes. Dans l'état actuel de la question, il ne faut considérer que les *faits* et les témoignages qui les appuient, et un jury d'hommes sensés, non médecins, est aussi capable de bien juger que tant de docteurs pour lesquels le sujet est également neuf et embarrassant. Quand les docteurs auront expérimenté pour eux-mêmes, ou pris la peine d'examiner la pratique des autres, et soigneusement étudié le sujet, le public ne pourra mieux faire que de les prendre pour guides.... Je recommande donc que chaque individu exerce son bon sens et son jugement à décider, pour les médecins, la question de fait; et si la communauté trouve que le magnétisme est réellement un remède d'une grande efficacité, qu'il n'y a pas moyen de résister aux preuves, que ne rien en savoir n'est pas une recommandation pour un médecin, alors le magnétisme prendra le rang qui lui appartient comme agent curatif, et sera placé entre les mains de ceux qui devraient seuls le pratiquer, car il est sujet à d'énormes abus entre les mains des ignorants et des méchants. Au lieu de douter et de dogmatiser, j'engage vivement mes confrères à essayer personnellement, car il faut *agir*, non *parler*: "Je veux des faits, et non des paroles," sera toujours la réponse d'un homme sensé aux objections dogmatiques les plus ingénieuses...."

A une profession de foi aussi nettement formulée, nous pourrions joindre bien d'autres autorités non moins respectables; mais nous ne remonterons pas jusqu'à Mesmer pour dire les médecins qui ont dû au magnétisme leurs plus beaux succès; nous n'irons pas en chercher non plus chez les peuples étrangers; nous en trouvons assez dans cette Faculté de Paris qui a donné un diplome à nos jeunes antagonistes. En 1825, M. Rostan, qui a été leur professeur, écrivit son article MAGNÉTISME du Dictionnaire de médecine: quatre-vingts pages pleines de graves erreurs, sans doute, mais qui prouvent du moins que leur auteur considère le magnétisme comme une chose très grave. En 1826 encore, le Doct. Foissac proposa un nouvel examen du magnétisme, et l'Académie de médecine nomma une commission de onze membres, dont neuf concoururent plus de cinq années à faire des observations, et, en 1831, présentèrent leur rapport à l'Académie qui l'adopta. En 1832, M. Filassier, étudiant en médecine, prit le *magnétisme* pour sujet de sa thèse inaugurale, et les savants médecins qui l'examinèrent ne lui refusèrent pas le bonnet doctoral. Faut-il invoquer les écrits de Georget et de Bertrand! citer Andral et Broussais!.... Oui, Broussais, le même qui avait dit que "si le magnétisme était vrai, la médecine serait une absurdité." Voici les derniers mots du billet qu'il laissa chez son confrère Alibert qu'il n'avait pas rencontré au chevet de Mlle Lahaye: "....on fera bien de tenter l'influence du magnétisme; car le fonds de cette maladie est un état d'irritation opiniâtre, fixé dans la substance nervoso-sanguine des viscères de la région sous-diaphragmatique, et qui se répète dans le cœur et dans la pulpe cérébrale. Les sang sues et les exutoires ne sont plus de mise. Il faut recourir aux antispasmodiques, et en atténuer les doses au point qu'ils ne fatiguent pas les organes. Le magnétisme est un moyen empirique à tenter. Si j'avais rencontré mon confrère, nous en aurions dit plus long," signé BROUSSAIS. L'événement prouva que Broussais avait raison: M. Du Potet magnétisa et guérit; voici comment il en parle: "Broussais, la lumière de l'école, le seul des médecins qui, de notre temps, ait fait époque, voulut voir la malade. Fléchissant lui même alors, il devait être bientôt rayé de la liste des vivants. Il vint, malgré ses souffrances, apporter le tribut de ses hautes lumières; mais que pouvait-il? "une lampe était près de s'éteindre faute d'huile." Il sentit que la médecine, dans ce cas, ne pouvait prolonger la vie: il indiqua le magnétisme. Vous l'entendez, vous, médecins, qui ne pouvez surmonter vos préjugés: celui qui allait partir de ce monde, Broussais, le plus éclairé d'entre vous, ordonna le magnétisme comme dernière ressource...."

J. B.

LA NATURE, L'ALLOPATHIE ET L'HOMEOPATHIE.
DIALOGUE.

LA NATURE.

Mes filles, à l'instant, j'apprends qu'une querelle
S'élève entre vous deux: la cause quelle est elle?
Faut-il donc qu'à mon âge, après tant de tourments
Je sois encor réduite à voir jusqu'à mes enfants
Ne peuvent s'accorder; que disputant sans cesse
Ils n'arrivent jamais au vrai but, la sagesse
Mais enfin quel motif vous sépare aujourd'hui?

L'HOMEOPATHIE.

De personne jusqu'ici je n'invoque l'appui,
Je porte en mes mains le flambeau de la science,
Refuser de me suivre est une impertinence
Et je viens à ma sœur d'exprimer nettement
Le mépris que je fais de son entêtement
A suivre les leçons d'une vieille doctrine
Bonne pour [illegible] les gens de la cuisine.

LA NATURE

Vous êtes la cadette, et pour cette raison,
Ma fille, vous devriez ne parler qu'en second.
En outre il sied fort peu, pardonnez si je prêche,
De voir en votre bouche un langage aussi rêche.
Est-ce bien là le ton que prend la vérité
Jalouse d'éclairer la pauvre humanité?
Est-ce ainsi qu'on se fait, même un seul prosélyte,
Ma fille, je m'entends, parmi les gens d'élite?
Car qu'importe peu, du moins pour vous je crois,
D'avoir l'assentiment des gens qui font loi.
Ce n'est point, chère enfant, en employant l'injure
Qu'on prouve aux gens d'esprit qu'une doctrine est [pure.
Ces moyens sont fort bons pour le peuple d'en bas,
Mais vous ne voulez point porter là les débats;
Ce serait oublier le respect de soi-même
Et par trop ravaler la science qu'on aime.
Écoutons votre sœur, qu'elle parle à son tour.

L'ALLOPATHIE.

Mère, je n'ai jamais douté de votre amour
Et le soin bienveillant que vous venez de prendre
Prouverait au besoin combien vous êtes tendre.
Qu'ai-je dit à ma sœur qui put donc l'offenser?
Ne saurait on avoir sa façon de penser,
Et faut-il, ô grand Dieu! qu'on se coupe la gorge
A propos des effets du tilleul ou de l'orge!
Qu'importe le moyen dont notre art fait emploi!
Le moyen qui guérit est celui qui fait loi.
Car que fait, après tout, au malade lui-même
Qu'on soulage son mal par tel ou tel système!
Lorsque notre art lui rend la santé, le vrai bien,
Qui doit-il remercier, Hippocrate ou Galien?
Libre après, au rêveur dans sa monomanie,
De rapetisser la science à son génie.
Croyant avoir fixé les limites de l'art
S'il s'enivre d'orgueil et s'en fait un rempart,
Plaignons cet homme en proie à la mélancolie,
Car le temps seul hélas! peut guérir sa folie.
Ma sœur parlait tantôt de spécificité;
Le mot me paraît long et fort bien inventé;
Mais ma sœur prétend elle affirmer sans réplique
Qu'à chacun de nos maux répond un spécifique?
Et vous, ma mère aimée, assise à mon côté,
N'est-il qu'un seul chemin qui mène à la santé?
Souvent ne voit on pas (n'en déplaise aux compères)
Deux malades guérir par des moyens contraires?
N'a-t-on pas vu cent fois (et c'est un grand bonheur)
Des cures s'opérer en dépit .... de ma sœur?
N'est-il pour chaque cas qu'une seule formule,
Et le sort des humains est-il dans un globule?
Mais ce même globule, objet de grands discours,
Est-il bien avéré qu'il excite toujours
De la même façon telle ou telle nature?
Peut on de ses effets préciser la mesure?
Et pendant que l'on cherche à trouver le vrai point,
Dame Mort se tient-elle assise dans un coin?
Sans vouloir à ma sœur refuser son mérite
L'on peut bien discuter, sans pour ça qu'on s'irrite.

L'HOMEOPATHIE.

Pendant ce long discours, bien moins long qu'in-[solent,
J'ai pu de ma colère étouffer tout accent.
Ma sœur, à mon avis, vous n'êtes qu'une sotte,
Et vous êtes d'ailleurs dans l'âge où l'on radote.
Le monde avec raison rit du vieil oripeau
Dont vous usez encor pour couvrir votre peau.
Mais grâce à ma doctrine aussi neuve que saine
L'on peut créer des maux dont on guérit sans peine.
Lisez plutôt les faits écrits dans l'Organon,
L'on ne peut en douter à moins d'être un ânon.
Il n'est de gens sensés, j'en jure par moi-même,
Que ceux qui, sur parole, embrassent mon système.

L'ALLOPATHIE.

Je pardonne à ma sœur tous ses emportemens;
Il est certains égards que l'on doit aux enfants.
Pour guérir son orgueil et son impertinence
Je conviens qu'il lui faut un peu d'expérience.
Dans mon jeune âge aussi je croyais tout savoir;
L'orgueil naît le matin, le doute vient le soir.

LA NATURE.

De grâce, mes enfants, cessez votre querelle;
La peine que j'en prends est vraiment trop cruelle.
Cultivez de concert le bel art de guérir,
Mais ne commencez pas par me faire mourir.
Voyez-vous dans les champs une abeille mutine
Chercher noise à sa sœur pendant qu'elle butine?
Les voyez-vous jamais, au retour de l'essaim,
Jeter leur doux fardeau pour se battre en chemin?
Attentive, docile aux rênes de l'empire,
Chacune avec amour vient façonner la cire
Qui doit former bientôt le grenier bienfaisant
Du miel qui va nourrir tout un peuple naissant:
Enfants, imitez-les; à mes conseils dociles
Vous pouvez toutes deux aux hommes être utiles.
Mais que si vous lâchez les rênes à l'orgueil,
Vous porterez partout et les pleurs et le deuil.

L'HOMEOPATHIE.

Douter de ma puissance est vraiment une injure;
Ma mère ignore encor la médecine pure,
Et je ne pensais pas qu'il me fallût un jour....

LA NATURE.

Assez, ma fille, assez: j'eus pour vous trop d'amour.
Jusqu'ici j'ai souffert vos petits ridicules
Bien moins petits pourtant que le sont vos globules;
Mais puisque vous poussez ma patience à bout
Je me révolte enfin et vais vous dire tout,
Dussiez-vous de nouveau prendre vos airs maus-[sades:
J'ai seule jusqu'ici guéri tous vos malades.

Décédé hier soir à 6 1/2 heures, JEAN PIERRE EGIDY, de cette ville. Les amis et connaissance de la famille, de Mme Vve CORA GIOVANOLI, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à dix heures, de la rue de Chartres, entre Jefferson et Toulouse.

Une vente importante de propriétés foncières aura lieu aujourd'hui, à l'Arcade Banks, par Beard & May, encanteurs, elles seront vendues dans l'ordre suivant:
1o—La maison en brique située sur la rue Esterpe, entre Rayades et Apollo.
2o—Deux maisons formant l'encoignure des rues Hercules et Calliope.
3o—Dix-neuf lots de terre sur les rues Jackson, Magazine et Philippe à Lafayette.
4o—Un magasin sur la rue Front, près la rue du Canal.
5o—Deux lots avec bâtisses en brique sur le Front Levée, entre Benette et Benjamin.
6o—Un lot de terre sur la rue Calliope.
7o—Un lot de terre sur la rue Laurel à Lafayette.
8o—Six lots de terre avec bâtisses, situés près de Oatis Landing, à Boligny.
Pour de plus amples informations, voir l'annonce.

A VENDRE. TERRAIN de valeur dans la Seconde Municipalité. Ce terrain est situé rue de l'Union, entre St-Charles et Carondelet. Conditions et description, s'adresser à BONNEVAL & BENIT, 54, rue Toulouse. 30 mai

COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 30 MAI 1851.

Les affaires commencent à subir l'influence de l'été; le calme se fait sur nos marchés et, à l'exception de quelques articles, les transactions deviennent tous les jours de plus en plus restreintes. La population flottante de notre ville est déjà partie; les habitants, eux-mêmes, suivent cet exemple et gagnent la campagne plus tôt que par le passé.

La seule particularité commerciale qui ait caractérisé les affaires, cette semaine, est la nouvelle d'une réaction sur le marché au coton de Liverpool, qui nous est parvenue mardi par le Canada. Notre place s'est ressenti de ce revirement favorable et les prix qui tendaient vers la baisse ont repris une position plus fixe.

La température a été chaude et favorable à la nouvelle récolte. Le fleuve baisse doucement.

COTON.—Arrivées depuis le 23 du courant, 7,157 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 26,184 balles—Havre, 1,299—Barcelonne, 1,388—New-York, 683—Boston, 1,218—ensemble, 30,492 balles—faisant une réduction au stock de 23,715 balles, et laissant en mains, y compris le coton à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 149,557 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1850,		16,612
Arrivé la semaine dernière,	7,157	
Arrivé antérieurement,	954,619	961,776
		978,388
Expédié la semaine dernière,	30,272	
Expédié antérieurement,	797,959	828,231
Stock sur place,		149,557

Notre marché était fermé à la clôture de notre dernier rapport, et depuis, il n'y a pas eu de changements remarquables; il ne s'est vendu que 2,500 balles samedi. Les nouvelles du Baltic annonçant une baisse à Liverpool de 1/8 @ 1/4 d. ont eu pour effet d'arrêter les affaires de lundi; les ventes de ce jour n'ont pas excédé 500 balles. Mardi les nouvelles du Canada qui annonçaient que les prix avaient repris à Liverpool ayant été reçues, ont amélioré la situation de notre marché et lui ont fait prendre une attitude plus ferme. Depuis, les ventes journalières ont été d'environ 2,500 balles, en comprenant 2,000 balles vendues aujourd'hui aux prix déjà cotés dans notre dernier rapport, ce qui fait un total pour la semaine de 12,000 balles, la plus grande partie desquelles ont été envoyées à Liverpool.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Trash	4¾	@ 5
Inferior	5½	@ 6¾
Ordinary	7¼	@ 7¾
Good Ordinary	8	@ 8¼
Middling	8¾	@ 9
Good Middling	9¼	@ 9½
Middling Fair	9¾	@ 10
Fair	10¼	@ 10½
Fully Fair	—	@ —
Good Fair	—	@ —
Good and Fine		nominal

TABAC—Arrivées depuis le 23 du courant, 3,172 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Liverpool, 78 boucauts—New-York, 237—Brême, 6—ensemble, 321 boucauts. Stock en main et à bord des navires, 33,286 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1850,		14,842
Arrivé la semaine dernière,	3,172	
Arrivé antérieurement,	40,069	43,241
		58,083
Expédié la semaine dernière	321	
Expédié antérieurement,	24,476	24,797
		33,286

La demande de cet article s'est améliorée, les ventes de la semaine se sont élevées à 2,500 boucauts, les prix cependant sont restés les mêmes et nous les cotons comme suit: [illegible] 4½ @ 6 cts. [illegible] inférieur et commun, 6¼ @ 7¾ cts. fair [illegible] @ 9 [illegible] 11 [illegible] liv. Parmi les ventes nous remarquons 120 boucauts acceptés et 3[illegible] refusés @ 6 80—124 refusés @ 5¼—113 lugs @ 5—43 boucauts reçus @ 8—60 refusés @ 3¾—196 boucauts reçus @ [illegible] 5½—61 @ 6 c—18 do @ 5¾—118 reçus et 92 refusés @ 6¾—8 boucauts Mason County @ 9¾ cts la livre.

SUCRE—Cet article n'a pas changé, les ventes de la semaine en comprenant celles d'aujourd'hui se sont élevées à 1,750 boucauts. Nous les cotons comme suit: inférieur, 4 @ 4¼—commun, 4½ @ 5¼—[illegible] 5¾—prime et choix 6 @ 6½ cts [illegible]

MELASSE—Ce marché a été très calme, il ne s'est fait que quelques petites ventes à 26 et 27 pour la fermentée et à 30 et 34 cts le gallon pour la recuite.

FARINE—Ce marché a été calme, les prix ont cependant peu changé, il s'est vendu 10,000 à $3 75 et 3 80 pour l'Ohio et [illegible] et à 4 25 pour [illegible] St-Louis et l'Illinois, l'extra marque se vend $4 50 @ $5 par baril.

CEREALES—Les demandes de maïs ont été bonnes, il s'est vendu 35,000 sacs à 32 et 40 cts le boisseau pour échauffé et inférieur, 41 et 47 pour le mêlé, et 48 et 51 pour le prime blanc et jaune. L'avoine a baissé et vaut 36 et 37 pour l'Ohio et 34 et 40 par boisseau pour St Louis. Un lot de 300 sacs de froment s'est vendu à 70. Le son se vend à 85 et 87½.

CAFÉ—La demande de cet article a été assez bonne; les ventes se sont élevées à 9,000 sacs, de 8½ @ 9¾, mais le gros des affaires a été fait à 9 et 9¼. Deux chargements de 7,3[illegible]0 sacs sont arrivés de New-York.

SEL—Les ventes de la semaine comprennent un chargement de 4,[illegible]0 sacs gros sel de Liverpool à des conditions tenues secrètes; 3,3[illegible]0 sacs de gros sel @ 77 cts et 3,100 sacs d'environ 1/3 fin @ 75 cts. Une vente de 700 sacs s'est opérée à 45 cts et une autre de 1,100 sacs des îles Turques à 54 cts le sac. Le Liverpool Brown gros de seconde main, se vend à 85 et 90 cts et le fin à $1 et 1 10 le sac.

RIZ—Peu de ventes se sont faites à 4¼ et 4½ cts la liv.

BEURRE ET FROMAGE—Il s'est fait quelques petites ventes de beurre nouveau de l'Ouest à 16 et 18cts et à 9 et 10 cts la liv. pour le vieux.

CHANDELLES—La demande de cet article est limitée à 40 et 48 cts le blanc de baleine et à 19½ et 20½ cts la liv pour l'Etoile.

SUIF—Il ne s'est pas fait d'affaires cette semaine dans ce marché, les dernières transactions se sont faites à 6¾ cts la liv.

GRAISSE—Ce marché n'a pas changé depuis notre dernier rapport, la demande et le stock sont limitées. Nous cotons à 9¼ et 9¾ le baril et à 10¾ et 11 le prime en keg.

BŒUF—Nous n'avons à signaler aucune vente d'importation. Nous portons le mess à $12 50 et $13 en baril, et à $7 50 et $8 en demi barils; le prime se détaille à $10 25 et $10 50 le baril.

PORC—L'activité qui avait prévalu sur ce marché la semaine dernière s'est maintenue; il s'est vendu 1,900 barils de mess porc non inspecté à $14 37½ et 14 50. 350 baril. M. O. à $14 25 et quelques petits lots de mess marqués à $14 75 et 14 87 cts le baril; le prime se détaille à $12 25.

BACON—Cet article a été très animé cette semaine; 1,000 barriques ont été vendues à 8¾ et 9 les épaules, l'Illinois, le Missouri et le Cincinnati. Les côtés se sont vendus à 9¼. La demande du jambon est modérée et les prix sont les mêmes.

WHISKEY—Ce marché s'est assez bien maintenu; le rectifié s'est vendu à 18¼ et 19 cts le gallon et le commun à 21 cts le gallon.

CHAUX—Un chargement de 1,500 barils de Thomaston s'est vendu à $1 60. Les prix de seconde main sont à $1 75 et 1 85 pour du comptant.

PLOMB—Il ne s'est rien fait cette semaine; les dernières transactions ont été faites à $4 25 et $4 37½ cts.

CHANVRE—Nous n'avons pas de ventes à signaler; le Dew Rotted vaut de $97 @ $100.

SACS EN PITRE—Il s'est vendu depuis notre dernier rapport environ 40,000 sacs à 9 cts.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE.—Les affaires ont été limitées depuis notre dernière revue à 12¾ et 13 cts la yarde pour la toile et à 6¾ pour la corde.

CHANGE—Ce marché a légèrement varié depuis notre dernière revue. Nous les classons comme suit, savoir: Sterling, de 109¾ @ 110¾—Paris, 5f 15 @ 5f 05—Traites sur New-York, à 60 jours, ¾ @ ⅝ pour cent d'escompte—Check, ⅜ @ 1 pour cent de prime.

FRET—Le fret étranger a baissé; on prend maintenant du coton pour Liverpool à ½ d—Un navire a été engagé à 35 pour du tabac—et un pour Livourne à $8 50. Le coton s'embarque à ⅜ et 1/16 la liv. pour le Nord.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—
Navire Ocean Queen, Shoof, pr Liverpool.
Wm Patten, Theobold, pr Liverpool.
Brick Henry Moncure, Titcomb, pr Marseille.
Metallak, McCarty, pr la Havane.
Goelette Ed Barnard, Saunders, pr St Marks.
Martha, Webber, pr Pensacole.

—ARRIVÉS HIER.—
Steamship Monmouth, Hickling, de la Havane.
Barque Cyrian, Mason, de Newport.
Pour les steamboats voir notre partie anglaise.

—MEMORANDA.—
New York, 21 mai—Expédié, navire Marathon, Rezeau, pour la N-Orléans; navire Orlando, Guld; do; 22, arrivé, steamship Winfield Scott, Couillard, 6 jours et 11 heures, de la N Orléans; steamship Ohio, Schenck, do; navire Southerner, Sullivan, do

PORTS ETRANGERS
(*Par le steamer Africa.*)

Havre, 4 mai—Arrivé, Viola, Jameson, de la N Orléans; Brilliant, Miller, do; 5, Brothers, Lathrop, do; 6, Monmouth, Torrey, do.
Bordeaux, 6 mai—Arrivé, California de la N Orléans; 1, parti, Belle Assise, Erotard, do.
Trieste, 2 mai—Arrivé, Actæon, de la Nouvelle Orléans.
Liverpool, 9 mai—Arrivé, Magdalena, de la N Orléans; 6, Caroline-Nesmith, Salisbury, do; Clara-Symes, Duncan, do; Thomas-Fielden, Sutherland do; 7, Sophia, McKenzie, do; Cairo, Lawrence, do; New Hampshire, Chase, do; T B Wales, Crocker, do; Zenobia, Barker, do; 8, Isabella, Peacock, do; Java, Sampson, do; Charlotte-Harrison, McIntyre, do; Marathon, Vandyke, do; Hero, Griffits, do; 9, Mozart, Perez, do.
Belfast, 3 mai—Parti, Mary-Hannah, Keating, de la N Orléans.
Deal, 3 mai—Arrivé, Unland, Waditer, de Brême pr la N Orléans.
Bilbao, 29 avril—Arrivé, Byron, Arcy, de la N Orléans.
Naples, 25 avril—Arrivé, Arethusa, de la Nlle-Orléans.
Anvers, 7—Arrivé, May Flower, Crabtree, de la N Orléans.
Gênes, 27 avril—Arrivé, Ides, Monti, de la N Orléans; Loreto, Henderson, do.

$10 de récompense. Parti de chez le soussigné il y a environ quinze jours, le nègre JOHN, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces; il avait lors de son départ, un chapeau blanc à large bord, un habit de chemise bleu et un pantalon de cottonade. La susdite récompense sera donnée à quiconque le ramènera au soussigné ou le logera dans une des geôles de cette ville. Nouvelle-Orléans, 26 mai 1851. 27 mai—10 J B VALLE.

Rail-Road DE LA NOUVELLE-ORLÉANS AUX OPELOUSAS ET ATTAKAPAS. AFIN de faciliter les opérations du comité d'arrangement, les délégués des différentes paroisses sont invités aussitôt leur arrivée en ville, de faire connaître leur adresse au soussigné, et ceux des délégués des paroisses d'Orléans et de Jefferson qui n'ont pas encore accusé réception de la circulaire datée du 20 courant, sont particulièrement requis de le faire dans le plus bref délai.
Les délégués et autres sont informés que des copies du rapport publié récemment au dit Rail Road sont prêtes à être distribuées.
JOHN BURNS, Secrétaire. Bureau de Harden's Southern Express, rue du Canal, No 61. 31 mai—6f

MARCHANDISES SECHES: REDUCTION DE PRIX. LES soussignés désirant diminuer leur stock, offriront à vendre à partir de lundi prochain, 2 juin,
Un grand assortiment de JACONAT FRANÇAIS au prix réduit de 25 et 30 cents;
BATISTE D'ECOSSE FRANÇAISE à 20 cents;
GUINGHAMS et jaconats à 12½, 15 et 20 cents;
TOILE DU NORD, unie, rayée et à carreaux à 25 cents;
COUTILS fil, blancs et en couleur; TOILE A DRAP et TOILE D'IRLANDE; BONNETERIE, etc., etc.
BARRIERE, LACAPÈRE & CO., 31 mai 90, rue de Chartres.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public que d'un commun accord, ils ont dissout leur société, et que M. NADAU DU TREIL reste seul chargé de sa liquidation. M. A DELAMARE ayant cédé à celui-ci la suite de toutes affaires de la maison.
Nouvelle-Orléans 31 mai 1851. A DELAMARE & NADAU DU TREIL.

PAR suite de la dissolution de la société de MM. A DELAMARE & NADAU DU TREIL, j'ai l'honneur d'annoncer au public que je continuerai, en mon nom personnel, le même genre d'affaires que suivait mon ancienne maison, dont je reste seul liquidateur.
Nouvelle Orléans, 31 mai 1851. 31mai NADAU DU TREIL.

BLADON SPRINGS. ALABAMA. Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement; une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs.
L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à [illegible] de la Rivière Bigbee dans le comté de Choctaw, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes ont été guéries—douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne résistent à l'effet curatif de ces eaux.
Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats Unis en fait d'eaux minérales qui soient supérieures à celles de Bladon, ainsi que des centaines de personnes des plus respectables peuvent l'attester.
Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et constamment il sera ajouté, tout ce qui pourra aider à faire la partie de cet endroit un des plus agréables en ce genre. Il y aura deux bateaux à vapeur qui quitteront alternativement la Mobile deux fois par semaine, pour les sources de Bladon, des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays et le marché de la Mobile pourront offrir de mieux, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.
Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Bromby de l'Université de l'Alabama.
PRIX DE LA PENSION:
Par jour, $ 2 00
Par semaine, 10 00
Par mois, 35 00
Enfants et domestiques moitié prix.
N. B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.
CONNOR & HENY, propriétaires.
Pour plus d'informations et pour se procurer l'analyse des eaux s'adresser aux soussignés, agents du propriétaire.
C VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas, ou à J B SMITH, 17, Poydras 3mai—60

A vendre ou à louer. Une magnifique résidence à Biloxi, qui a été occupée pendant 3 ans comme hôtel, et qui est favorablement connue sous le nom de BILOXI EXCHANGE. [illegible] 31mai—15

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 137, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinet, chambres à domestiques, &c. S'adresser à LABORDE & XIQUES, 31mai 3, Front entre Canal et Crossman

CHAUX—2000 barils chaux fraîche [illegible] à vendre par P. H. MONSSEAUX, 31mai—3 Enc. St-Louis & Robertson

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Bordeaux et du Havre, un assortiment complet de conserves, etc. consistant en
800 boîtes de champignons au beurre et au naturel;
1000½ et 1¼ boîtes do do do
300 boîtes en 708½ truffes du Périgord,
200¼ et 1½ do cèpes à l'huile;
200¼ et 1½ petits pois au naturel;
1500¼, ½ et 1¼ de pâtés truffés;
25 caisses truites au jus en ½ et ¼ bouteilles;
25 do prunes reines Claudes, poires et boites;
250 do olives, capres, anchois et thons;
[illegible]
100 paniers de vin de Champagne supérieur, des marques suivantes: Creme de Bougy, Perrier Brand et Anello Brand.
100 caisses de vin très fin;
400 do de vin bon ordinaire pour famille,
20¼ et 10½ pipes de vieux cognac.
DUNTZE & IKEN, 31mai—6f rue Royale et Conti

EAU DE VIE—10¼ et 5½ pipes cognac Martelon 4ème preuve;
8¼ pipes cognac Barthelemy 4ème preuve;
10¼ do M Daniel 1ere do;
10¼ do J B Clerc 2eme do;
5¼ do J J Dupuy 1ere do 1842;
20¼ do Martellon 1ere do 1837;
10¼ do Hy Sutton 1ere do 1835;
10¼ do do do 1ere do 1836;
A vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

VIEUX VINS—3 barriques vieux vin rouge Grand Ch. Léoville;
3 do do Ch. Ht. Brion,
20 do do St Julien;
30 do do Ch. S. Cirban;
A vendre par B TALAMON. 31 mai 182, rue Royale

DIVERS—Amandes et noix en balles, anisette de Chauvet fils en caisses de 25 paniers, bouchons de toute grandeur et qualités, eau de fleur d'oranger, savon de Marseille, vin Muscat, dame-jeannes vides, huile de vierge, vins blanc et rouge en caisses, salaisons et guignolet, à vendre par B TALAMON. 31 mai 182, rue Royale

BOKER'S BITTERS—10 caisses, à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

HUILE d'olive de Jmes Plagniol—150 paniers en bouteilles de 24 et 12 onces, à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

ABSYNTHE—90 caisses de la marque Jean renaud; 75 do do L Richarde; 50 do champagne Star Brand; 25 do kirsch, à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

FROMAGE DE GRUYÈRE—60 meules venant d'arriver, à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

BOUTEILLES VIDES—13 paniers de 22 et 12 onces, à vendre par B TALAMONN, 31 mai 182, rue Royale

SARDINES à l'huile en quarts et demi boites de la marque bien connue A Gillet & Cie., à vendre par B TALAMON, 31 mai 182, rue Royale

SUCRE—150 boites de sucre en débarquement du steamship Monmouth, de la Havane, à vendre par S DE VISSERT & Co, 31 mai 26 Vieille Levée

TABAC—78 balles tabac supérieur en feuille, en débarquement du steamship Monmouth, à vendre par S DE VISSERT & Co, 31 mai 26 Vieille Levée

MELASSE—184 barillets de mélasse de Cuba, en débarquement de la goëlette J W Houston, à vendre par S DE VISSERT & Co., 31mai 26 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre, blanc et jaune, en débarquement de la barque Ellen Maria, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31 mai 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles—20 balles de Vuelta de Abajo, No 1, 2 et 3, en débarquement du steamship Monmouth, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 31 mai 34, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—15 caisses de la marque de B Guillous de L'Orient, à vendre par les agents en cette ville. BRUGUIERE & BROTHERS, 29 mai 9, rue Bienville

ABSYNTHE et kirsch de la marque de Colin & Co., de Pontarlier, à vendre par BRUGUIERE & BROTHERS, 29 mai 9, rue Bienville

CIGARES—500 milliers Regalias, Media Regalia, Panetelas, à vendre par BRUGUIERE & BROTHERS, 29 mai 9, rue Bienville

CIGARITES ET PICADURA, à vendre par BRUGUIERE & BROTHERS, 29 mai 9, rue Bienville

LE Dr. WERNICKI, 196, Rue Ste. Anne, entre Bourbon et Dauphine, AYANT pratiqué la médecine à Paris pendant environ seize ans, informe les habitans de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de se fixer en cette ville où il se propose d'exercer sa profession. Le Dr. WERNICKI donnera des consultations chez lui de 1 heure à 4 heures P. M. 26mai—1m

CIGARES DE LA HAVANE: 100,000 CANONES, à vendre à un prix très modéré, par J A FERNANDEZ, 21mai—15f No 4, rue Tchoupitoulas

BRIQUES à feu anglaises—30,000, de Liverpool, à vendre par THS. BLOIS, 3av 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU—4,000 briques de Pittsburg, à vendre par THOS. BLOIS, 3av 91, rue des Magasins

BOUCHONS—[illegible]

CHAUDIÈRES à sucre en fer fondu et battu, dimensions assorties, à vendre par J Y DE EGANA, 13mai 47, rue Bienville

MIGUEL HERNANDEZ EST CANDIDAT POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE CONSTABLE DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

AU PUBLIC. Ouverture d'une nouvelle Buvette. JE vous invite respectueusement à assister à l'ouverture de ma NOUVELLE BUVETTE, dans la rue Crossman, vis à vis la Douane, *Lundi 2 juin, à 11 heures.* J'ose me flatter que mon établissement a été arrangé de manière à n'être surpassé par aucun autre en ville; les murs et le plafond ont été peints par le célèbre artiste, Alex Boulet, peintre de l'intérieur de la Cathédrale. Un lunch excellent et les meilleures liqueurs y seront servis
CHAQUE JOUR, PAR J M STELLA si favorablement connu par son exquise politesse. L'établissement sera sous sa direction.
Espérant qu'on accordera à ma nouvelle buvette une partie de ce patronage si bienveillamment conféré à mon établissement de la rue Bienville, et dont je suis profondément reconnaissant, je suis très respectueusement votre obéissant serviteur, 30mai—3f JOSEPH SANTINI

LE public est informé que l'on peut se procurer des copies du Rapport du railroad de la Nouvelle-Orléans aux Opelousas et Attakapas, par B. H. Payne Esq., en s'adressant au secrétaire, au bureau de Hardens' Southern Express, rue du Camp No 61. 30mai—3

Avis aux Armateurs. NOUS avons en vente les pièces de canon et les articles et agrès détaillés, que nous sommes disposés à vendre à très bas prix. Ils conviendraient aux armateurs qui désirent avoir du lest;—50 canons différents calibres de 6 à 32 livres; des roues et affûts de canons, des boulets, de la mitraille et du vieux fer de tout du poids d'environ 80,000 livres. Toutes ces pièces sont en bon état de service et seront vendues et livrées à la Levée en face du fort Jackson ou du fort St Philippe. 3 mai J BEARD & MAY

LE DR. P. A. LAMBERT, devant bientôt partir pour France, fait savoir à ses clients que pendant son absence le Dr. A. PECQUET sera chargé de le remplacer auprès d'eux. 30 mai—15f

P. W. Woodlief, 13, rue de Chartres, OFFRE, à dater d'aujourd'hui lundi 26 courant en vente son grand assortiment de MARCHANDISES SECHES, qui est au grand complet, ayant été régulièrement approvisionné par son agent de New-York. [illegible]
F. W. WOODLIEF, 26 mai—3m 13, rue de Chartres.

A CEUX QUI TIENNENT MAISON AUX ETATS-UNIS.—ARGENTERIE PROMETHEENNE RESTAUREE, FLUIDE ARGENT—L'argent sera remboursé si la composition ne convient pas. Ce fluide est composé d'argent pur; toute personne peut en quelques minutes rendre à sa beauté et couleur primitives tout objet d'argent, tels que chandeliers, garnitures de voitures, etc., et argenter tous les objets de cuivre ou d'argent allemand. La garantie avec laquelle il est vendu est un sûr garant pour son introduction dans toutes les maisons. A vendre par JOHN J BROWN, 26 mai—6 103, Fulton Street, New-York.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Wm WAKEMAN & Co, 79 & 81, ci-devant 76, Maiden Lane, New York, [illegible] Wm WAKEMAN & Co, 29mai—6 79 & 81, Maiden Lane, New-York.

COTON DAMASSÉ. A VENDRE—Une consignation de COTON DAMASSÉ arrivant directement de manufacture, [illegible] COTON DAMAS A DESSIN, DAMAS A DEUX COULEURS, convenable pour le meuble [illegible] MORTON TOULMIN & Co, 24 avr—17 [illegible] rue du Commerce

CHAMPAGNE—100 paniers pintes et quarts Montebello Brand, à vendre par McDOWELL MILLS & Co, 6mai 96 Gravier

EN débarquement du John Holland de Bordeaux: [illegible] à vendre par A CAMBIER, 26 mai 35 Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] CACAO—Caracas [illegible] à vendre par J M CAPALLERO, 26 mai 35 Vieille Levée

PATES—[illegible] en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par J & J TARDOS, 13mai 31, Vieille Levée

FRUITS au jus—12 caisses fruits au jus, en grands flacons; 25 caisses do en demi flacons en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par J & J TARDOS 13mai 31 Vieille Levée

CHAMPIGNONS—Dix caisses champignons, en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par J & J TARDOS, 13mai 31 Vieille Levée

TRUFFES—Deux caisses truffes [illegible] en débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par J & J TARDOS, 13mai 31 Vieille Levée

GIN ANCHOR BRAND—25 pipes gin [illegible] en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant du Havre, et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS, 13mai 31, Vieille Levée

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous venons de former une société commerciale pour l'importation des marchandises françaises, anglaises, allemandes, suisses, sous la raison sociale de RICHARD, ALDIGE & CO.
Nous profitons de cette occasion pour aviser nos amis que nous offrons en vente à un grand rabais, le stock actuel provenant de la société précédente, qui existait entre MM. RICHARD & FESTE.
Nouvelle Orléans, le 16mai 1851. L. H. RICHARD, PAUL ALDIGE, LAULIN MARTIN. 20 mai—15f 35, rue de Chartres, au premier.

Importation française. LE soussigné prévient ses clients et le public qu'il ouvrira incessamment un magasin rue Douane, Nos 42 et 44, où il continuera les affaires d'IMPORTATION française en MARCHANDISES SECHES, fantaisie et nouveauté.
Il leur propose en même temps des soldes de marchandises provenant de la liquidation du stock de Richard & Feste, à des prix très réduits et à des termes libéraux
Nouvelle-Orléans, 20 mai 1851. 21mai—10 VICTOR FESTE.

TRAITE sur la Havane, à vue, pour n'importe quelle somme, tirées par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front, 24 mai entre celles Canal et Crossman

EAU DE VIE, etc—200 barils eau de vie et genièvre de New York, et 50 quarts vieux vin supérieur, de Porto, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 24 mai 29 Vieille Levée

Marchandises Sèches à vendre pour clôre notre saison commerciale. H. D. HAGGERTY & BROTHERS, 8, RUE ROYALE, 8, ONT l'honneur d'informer le public, que désirant clôre leurs affaires le plus tôt possible, offrent un grand assortiment de marchandises sèches de saison à vendre bien au-dessous du prix d'importation. Etant déterminé à nous défaire de toutes nos marchandises avant le mois d'août, nous les vendrons toutes sans réserve. R M HAGGERTY & BROTHERS, 23 mai—12 8, rue Royale

Compagnie de la Poudre du Hazard. **C. T. BUDDECKE et Co.** agents, rue Tchoupitoulas, No 100. AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence par tout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfaits seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin. C T BUDDECKE & Co, 23 mai—3m 100, rue Tchoupitoulas

Changement de Domicile. LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon. 30av—1m

TEXAS. Colonie Castro. DERNIER AVIS—COLONIE CASTRO TEXAS. Les colons qui ont été appelés au mois de mai dernier par le Consul Français pour obtenir leurs terres dans la dite colonie, conformément à la loi, devront se présenter eux-mêmes sans délai au soussigné afin d'obtenir leurs terres, car le privilège des réclamations de terres expirera le 15 septembre 1851, en vertu de la limitation de la loi. S'adresser de 9 à 12 et de 4 à 6 heures à F BRICHTA, Agent des terres du Texas, rue de la Commune, No 45. 9 mai—1m

DAMEJEANNES—Damejeannes—En débarquement du navire Lemuel Dyer, 800 demijeannes de 1, 2, et 5 gallons, à vendre par PIERRE POUTZ, 13mai 93, rue de la Douane.

Pompe d'Orléans No 21. Les officiers et membres de cette Compagnie sont par le présent notifiés d'assister à l'assemblée [illegible] qui aura lieu lundi soir, 2 juin 1851, à 7 heures, et demie. La plus grande ponctualité est requise, [illegible] des affaires importantes seront soumises à la Compagnie. Par ordre. LOUIS O. [illegible], Secrétaire. [illegible]

[illegible]

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD. Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir:
JAMES ROBB, Banque rue du Camp.
LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil encoignure Camp et Commune
W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité.
PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal.
J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal.
H. C. CAMMACK, rue Carondelet.
Hon. ISAAC T. PRESTON.
J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp.
Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz
J BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp.
GLENDY BURKE, rue du Canal.
R. W. MONTGOMERY, rue du Canal.
H. J. BUCKNER, bureau Buckner & Stanton rue Gravier.
A. D. KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp.
GEORGE CLARK, Notaire rue du Camp.
Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.
Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et les campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.
Par ordre du comité. JAMES ROBB, Président. JOHN CALHOUN, Secrétaire 1 mai

EXPRES POUR LA CALIFORNIE, DE DODGE & Co, Via Chagres et Panama. CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial et de cette manière, nous pouvons expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de DEERING & WILEY. 26mars No 57, rue du Camp

TRAITES SUR PARIS—Constamment à vendre dès à présent par A & J DENNISTOUN & Co, 27mai—2lp—1m 36, rue Gravier

AVIS—A. CHIAPELLA, notaire public a transporté son étude au No. 25, rue Royale, entre celles Conti et Bienville, en face de la Banque de la Louisiane. 19 mai—30f

CIGARES Cubanas—Un petit lot de Prensados et de Malar, de 1, 2, 3, 4, qualités, reçus nouvellement et à vendre par JOSEPH MITCHEL, 27 mai 46, rue Poydras

CAFÉ de la Havane—20 sacs 1ere qualité en débarquement de la barque [illegible], à vendre par J MITCHEL, 27 mai 36, rue Poydras

ON DEMANDE—[illegible] 29mai—3

Demande d'un Professeur. ON désirerait trouver dans une famille créole résidant à la campagne, une dame pouvant enseigner le français et la musique. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 21 mai

Vor. Hébert, *Libraire, Papetier et Marchand de papier peint,* **149, rue de Chartres.** REÇU par le navire Lemuel Dyer [illegible] Le Vicomte de Bragelonne, 2 vol [illegible] Mater de par E. Sue, 2 vol [illegible] Jérome Paturot [illegible] Histoire de Napoléon par Laurent de l'Ardèche, [illegible] Horace Vernet. [illegible]
Brochures, Pamphlets, Théatres &c. Histoire des parfums et des fleurs, et de leur usage dans la toilette des femmes. Hygiène des baigneurs [illegible] du visage et de la peau, formulaire de la beauté. [illegible]

TABAC de la Havane [illegible] Feo PUIG Y PUIG. 21 mai [illegible] rue de la Commune

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Feo PUIG Y PUIG, 22 mai 28 rue de la Commune

BOUCHONS DE LIEGE—Gros, moyens et petits, très bons et bon marché, en magasin et à vendre par Feo PUIG Y PUIG, 22 mai 28 rue de la Commune

SEINES, EPERVIERS, &c, &c. 12 DOUZAINES EPERVIERS et 100 SEINES [illegible] W M McCUTCHEON & CO, 9 av 55, rue du Camp

Liquidation—Liquidation. RUE ROYALE, 141. MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir de ce jour elle vendra au prix coûtant et au-dessous ce qui lui reste de marchandises. On trouvera chez elle des châles, [illegible] des châles et arragonnaises en mousseline brodée, de la lingerie pour enfans et quantité d'articles de fantaisie. Tout doit être vendu avant le départ de Mlle Guerin pour France ou elle fera de nouveau un assortiment complet. 2mai—15

REÇU par le navire John Holland, de Bordeaux
7 demi, 20 quarts, 15 barils } Eau de Vie foncée, marques Unitet Proprietors La Rochelle.
20 demi, 60 quarts, 40 barils } même marque.
20 quarts Cognac Pinet, Castillon & Co, THOMAS PINET & CO, 21mai 27, rue Conti

P et E Reilly et Co, ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir un grand choix de MARCHANDISES FRAICHES, parmi lesquelles se trouvent des BANDES anglaises jaconat et mousseline, MANCHES Parodes dito MANTELETS et PALETOTS mousseline brodée MANTELETS et TALMA dentelle noire. Fonds de dentelle très riches; Alençon noir pour garniture; Mouchoirs brodés nouveaux, Mousseline de l'Inde, Gants de soie d'Alexandre. AUSSI: Mousselines, Percales, Nansou, Bazin à fleurs, Toiles et bas-ties imprimées; Flanelle, mousseline, do gaze, etc, qu'ils vendront au prix le plus bas de la place. 6000 yardes JACONATS garantis bon teint à 12½, 15 et 20 cents la yarde. P & E REILLY & Co, 20 mai Encoignure Royale et Canal

MAQUEREAUX—20 barils No 1, en débarquement; 50 sceaux No 1 do; 20 demi barils No 3 do; 50 boites chandelles blanc de baleine; 3 barils huile de baleine, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 6mai 22, rue Gravier

JAMBONS, Lard et Langues de bœuf—50 tierçons jambons sucrés des meilleures marques; 400 barillets graisse, pour usage de familles; 50 douzaines de langues de bœuf fumées, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22, rue Gravier

TOILES D'EMBALLAGE—Balles de cordes et de ficelles—100 pièces toile d'emballage du Kentucky de 44 pouces; 1,200 rouleaux de cordes de chanvre du Kentucky et du Missouri; 42 balles de ficelles, pour vendre par lots, par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22, rue Gravier

TABAC—450 boites livres, demi livres et cinquième de livres, tabac à chiquer de la Virginie, des marques les plus célèbres, en magasin, et à vendre à des prix très modérés pour du comptant ou en billets acceptés, par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22 & 24, rue Gravier

RIZ—20 tierçons de riz frais, de la Caroline, en débarquement et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22 & 24 rue Gravier

SUCRE ET MELASSE—50 boucauts de sucre, 100 barils écrasés et en pain, 75 barils de mélasse recuite, 50 barils de mélasse sugar house, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22 & 24, rue Gravier

FARINE & WHISKEY—300 barils farine de St Louis, superfine et extra, 150 barils whiskey rectifié et 100 barils whiskey de Boyle; 50 barils, demi et huitième de barils vieux Monongahela Whiskey, en magasin et à vendre par DUNBAR & BUCHANAN, 29mai 22, rue Gravier

SUCRE de la Havane—611 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement de la barque Ellen Maria, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 29 mai 30 Vieille Levée

MELASSE—Le chargement de la goëlette Townsend Jones, de la Havane, maintenant dans le port, consistant en 53 boucauts, 418 tierçons et 60 barils, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 mai 3, rue Front

SUCRE—130 boites sucres blanc, brun et jaune de la Havane, en débarquement de l'ex-barque Ellen Maria, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 mai 3, rue Front

840,000 Cigares de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Partagas, [illegible], Dos Hermanos, Dandolo, [illegible], Tres Marias, [illegible] à vendre par [illegible] 36, rue Gravier

[illegible]

AMUSEMENTS. Théatre d'Orléans. SAMEDI, 31 mai. **GIRALDA,** Opera en 3 actes, d'Adam. DIMANCHE 1er JUIN. *Bénéfice de M. CORRADI et [illegible] la clôture de la saison.* **JERUSALEM,** Grand opera en 4 actes de Verdi. Intermède de Chant et de danse, Mesdames Hilariot, Baron, [illegible] gin et Wynen ont généreusement [illegible] services. Le spectacle commencera par IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE, Comédie en 1 acte de Musset. Le spectacle commencera à 7 heures.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL, Donné par M. LEOP. DE CARRIERE, *1re flûte du Théâtre d'Orléans,* LUNDI 2 JUIN, A L'ARMORY HALL. Dans lequel [illegible] Mmes Devries, Fleury-Joly, MM. Genibrel, Graat, Julien, Wynen, le jeune Ernest [illegible] et l'orchestre du Théâtre d'Orléans. PROGRAMME. 1RE PARTIE. 1o—Ouverture de *Fra Diavolo*, grand orchestre, Auber. 2o—Fleur d'Andalousie, romance chantée par M. Graat, O'Kelly. 3o—[illegible] exécutés sur la flûte par M. Carrière [illegible] Prix des billets $1.

DIMANCHE 1er JUIN 1851 *GRANDE FETE PYROTECHNIQUE,* SOUS LA DIRECTION DE L'ARTIFICIER **G. CATOIR** SUR LA PLACE D'ARMES—1re Municipalité *Au Bénéfice de la* **Société Française de Bienfaisance.** [illegible]

QUARTIER-GENERAL, *9me Brigade—1re Division.* Nouvelle-Orléans le 29 mai 1851. ORDRE No 11. LES officiers de la brigade [illegible] 3 le juin, à 7 heures [illegible] encoignure St Louis et Exchange Alley [illegible] Indépendance Américaine [illegible] Par ordre du Brigadier Général DENIS CRONAN, A PARLONGUE [illegible]

QUARTIER GENERAL, 9me Brigade—[illegible] ORDRE No. 10. [illegible] Par ordre du Brigadier Général DENIS CRONAN Commandant la 9me brigade HENRY PARLONGUE [illegible] 29mai

AVIS. [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE CRESCENT MUTUELLE. AVIS est par le présent donné qu'une élection pour trente-deux trustees qui devront servir pendant un an, à partir du premier lundi du mois d'août prochain, aura lieu dans les bureaux de cette Compagnie le lundi 2 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1851. CHARLES J. MANSONI, Secrétaire 13 mai

Bureau du Chemin de fer de la Nlle. Orléans et Carrollton. Nouvelle-Orléans 30 mai 1851. AVIS—La direction de cette compagnie a déclaré, ce jour, un dividende de [illegible] par action, [illegible] payable [illegible] le 1er juin 1851. Par ordre de la direction. CHARLES BAQUIE, Secrétaire 21 mai—10

FERBLANC—En débarquement du navire [illegible] de Liverpool, et en magasin 300 boites de ferblanc 1/3 X des meilleures marques Charcoal; 50 do IC [illegible]; 75 do ferblanc [illegible] à vendre par PRIESTLY & BEIN, 30 mai [illegible] rue du Camp

EN débarquement du navire Leonidas, venant du Havre 20 meules véritable fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

ATTENDU par le navire Carak, du Havre 20 caisses absinthe suisse, marque C. I. Berger [illegible] 40 do do Yerrin & Lecoultre 10 do kirsch do Ed Pernod, 10 meules fromage de Gruyère, A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

ATTENDU par le navire Carack, du Havre 50 boites fromage de Gérarme. A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

EN magasin et à vendre par le soussigné 90 caisses absinthe suisse, marque & Pernod; 40 caisses absinthe suisse, Yerrin & Lecoultre; 10 do do do Berthoud Fils; 10 do kirsch do Berthoud fils & Yersin et Cie.; 20 meules fromage de Gruyère; 200 lbs fromage vert, véritable suisse (Schabzieger); 10 quarts cognac Pellevoisin 1825; 8 octaves do do 1825; 50 paniers guignolet d'Anger, eau verte, bouchons fins; [illegible] huile d'olive Plagniol & [illegible] anglaise, &c, &c. A vendre par J N CURIEN, 30 mai 32, rue Dumaine

REÇU par le steamboat Moro Castle, de la Havane; 60,000 cigares [illegible]; 8 tierçons jambons, marque John Shays, 5 barils Monongahela whiskey A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

FAYENCE anglaise—15 paniers (crates) assiettes concaves et à soupe de 8 et 9 pouces, couleurs variées, commandées expressément pour le marché mexicain, et ayant droit au drawback. A vendre par J N CURIEN, 30mai 32, rue Dumaine

GRAISSE—30 demi-barils prime, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 30 mai Tchoupitoulas, No 15.

ALCOOL—40 barils, 94 pour cent, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 30 mai Tchoupitoulas, No 15.

HUILE de Graisse—40 barils 1re qualité, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 30 mai 15, Tchoupitoulas.

SAVON—300 caisses savon de Windsor, 200 do olives oxeides, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 30 mai 15 Tchoupitoulas.

A LOUER [illegible] le haut de la maison No 66, rue [illegible] JUAN Y DE EGANA, No 47 rue Bienville

A VENDRE—Une belle résidence de [illegible]